

AVRIL 2026



DESTINATION VOYAGEURS 2030 : OU EN SOMMES-NOUS ?

SNCF VOYAGEURS

1. Consultation des CSE

Les CSE concernés ont tous été consultés fin mars. L'UNSA Ferroviaire a voté **CONTRE** la mise en place de D30 au sein du CSE TER AURA et dans l'ensemble des CSE consultés.

Cette réorganisation concerne 557 agents de la Direction TER et 26 de la BU TER AURA.

Pour vos élus au sein du CSE TER AURA, ce vote **CONTRE** était motivé essentiellement par :

- **l'absence de diagnostic** de départ de cette réorganisation,
- **pas de gains économiques** chiffrés à 3 / 5 ans
- **pas de trajectoire EMPLOI** précise (documents transmis aux élus sans les intitulés des postes avant la réorganisation et après la réorganisation, sans les LPA...)
- **les Risques Psychosociaux importants** générés par cette réorganisation

2. Consultation du CSE Central Voyageurs

Cette consultation était programmée le 8 avril (ce qui rendait de facto impossible une mise en place au 1er avril).

Lors de ce CSE, une délibération a été mise au vote par le secrétaire de l'instance à la suite du refus de transmission par l'Entreprise de la Mesure de Sécurité Commune et du business plan concernant le projet « Destination Voyageurs 2030 ».

Ces absences de documents ont rendu impossible l'avis du CSE Central Voyageurs et a constitué, pour les élus, un délit d'entrave, faute d'informations complètes, fiables, loyales et sincères. D'autres manquements ont été constaté au sein du rapport d'expertise.

Les élus UNSA-Ferroviaire du CSE Central Voyageurs ont voté **POUR** cette délibération, pour défendre au mieux les intérêts de tous les cheminots impactés par cette restructuration massive et structurelle de la SA Voyageurs.

**DEPUIS LE DÉBUT,
L'UNSA EST À VOS CÔTÉS
POUR DÉFENDRE AU
MIEUX VOS INTÉRÊTS ET
VOS CONDITIONS DE
TRAVAIL SUITE À CETTE
NOUVELLE ORGANISATION
PROJETÉE.**

ACCES A NOTRE
DECLARATION :



3. L'UNSA-FERROVIAIRE CONTINUE A REVENDIQUER :

- **La transparence sur la trajectoire EMPLOI** : fiches de poste cibles, analyse précise des évolutions des différents périmètres, postes par postes. Pour l'UNSA, des pesages de postes seront à réaliser.
- La présentation précise des organigrammes actuels et des mouvements amenant aux organigrammes futurs.
- **Un plan de formation détaillé** et budgété dès la phase de lancement, pour accompagner les changements de métiers et de modes de travail.
- **Un calendrier de transition détaillé**, incluant des jalons de "santé de l'organisation" avant toute nouvelle étape. Une visibilité pluriannuelle sur les effectifs (2026-2027) pour lever l'hypothèque des suppressions de postes masquées.
- Quelle est la **phase 2** du projet D30 ?
- Une visibilité précise des futurs locaux pour les agents, avec notamment la fin de bail du 2T de la rue Traversière.
- Une meilleure prise en compte des contraintes de trajets (fatigue plus importante, stress, logistique des déplacements, des réservations en services...)
- **Un accompagnement RH renforcé** : les agents changent de Direction, de rattachement, de périmètre. Quels sont les leviers si les changements envisagés pour les agents via D30 ne leur conviennent pas ?
- Une mise à jour exhaustive du DUERP incluant les risques de la phase transitoire et de la multi-localisation.
- La couverture de tous les postes actuellement non couverts.
- **Un figeage de l'organisation** (donc sans suppressions de postes) à minima jusqu'à fin 2026 avec des points d'étapes réguliers dans les CSE concernés et au sein du CSE TER AURA. Les points forts et points faibles de la nouvelle organisation doivent être présentés et des ajustements se doivent d'être initiés.
- L'UNSA Ferroviaire revendique la mise en place d'un **comité de suivi inter CSSCT** des CSE impactés afin de pouvoir suivre les EVRPS des agents ayant changé de périmètre.

Vous constatez des changements de missions, de périmètres ? Vous avez des questions sur votre prochain CSE ? Vous avez des questions sur votre déroulement de carrière ? Quelles que soient vos interrogations... N'hésitez pas à contacter vos représentants UNSA Ferroviaire :

RPX (Représentants de Proximité) de la DTER

Jean-Christophe RAMES jean-christophe.rames@sncf.fr (Traversière)
Nadège BOUVIER WILCZEWSKI nadege.bouvier-wilczewski@sncf.fr (Incity)

Elues CSE TER AURA

Cécile MOUSSET cecile.mousset@sncf.fr **07.78.25.13.59**
Emmanuelle GIRAUD emmanuelle.giraud@sncf.fr **06.23.45.62.51**



UNSA FERROVIAIRE RHONE ALPES
45, rue Ste Geneviève - Le Polaris - 69006 Lyon
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

